



Communiqué de presse – Lundi 26 septembre 2005

Comment aider les DRH à s'en sortir avec le DIF ?

Un an et demi après la réforme de la Formation Professionnelle, une entreprise sur deux n'aurait pas encore mis en place le DIF en son sein.

Principale difficulté pour les directeurs ou responsables des ressources humaines : s'y retrouver dans la complexité des problématiques créées avec l'arrivée du DIF.

Mal préparée dans sa mise en œuvre ou mal accompagnée, la réforme peut se révéler dangereuse pour l'entreprise. A l'inverse, réfléchie et intégrée dans une stratégie RH ambitieuse, les nouveaux textes peuvent servir de levier de développement et d'accélérateur de réussites.

La formation étant le cœur de métier historique d'Amplitude, il lui appartenait d'innover et de proposer un nouvel outil aux entreprises.

Pour répondre aux besoins des DRH, Amplitude, lance un catalogue de la réforme.

Il existe probablement des réponses à toutes les questions que peuvent se poser les DRH à propos du DIF, mais la recherche, l'étude et la compilation des données existantes représentent un travail colossal et une importante perte de temps pour les entreprises.

Le catalogue de la réforme est aujourd'hui la seule réponse lisible et globale sur le sujet. Intitulé « Réussir la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle au sein de votre entreprise », le catalogue de la réforme évoque les profonds bouleversements que vient de connaître la formation professionnelle au travers de la loi du 4 mai 2004. La mise en place de la « professionnalisation » (contrat et période), l'apparition d'un droit nouveau (DIF) et le séquençage du plan de formation en sont les éléments les plus visibles.

Contact presse

Philippe ROSSIGNOL
Directeur Général - Relations presse
01.49.03.41.12
prosignol@amplitude-vedior.com